

NOTE DE CONJONCTURE de l'Économie Sociale et Solidaire

LES ALPES-MARITIMES

ÉDITORIAL

L'ESS azuréenne à l'heure de l'ajustement

Situation à fin 2025

Dans les Alpes-Maritimes, l'Économie Sociale et Solidaire aborde 2025 dans un état de maturité prudente. Après une période de dynamisme plutôt soutenu, le secteur entre dans une phase d'ajustement structurel qui appelle à la lucidité.

Côté emploi, la résilience est réelle : l'ESS azuréenne n'a enregistré aucune année de recul de ses effectifs sur cinq ans. Mais cette solidité se nuance : la croissance ralentit à +0,3 % en 2025 et converge avec le secteur privé, signe possible d'un marché du travail local en perte de souffle.

De son côté, le nombre d'établissements recule pour la troisième année consécutive (-0,5 % en 2025), quoiqu'à un rythme plus modéré.

L'ESS en 06



33 803
salarié.es



1 879
entreprises employeuses



951 Md d'€
de salaires bruts



10,6%
de l'emploi privé

Source : Observatoire régional ESS - CRESS SUD PACA, d'après Insee Fiores 2021

Cette contraction indique une recomposition interne : les associations rationalisent sans sacrifier l'emploi, les fondations consolident et recrutent, les coopératives multiplient les structures sans créer de postes, et les mutuelles connaissent la compression la plus sévère de toutes les composantes de l'ESS.

Sur le front des salaires, 2024-2025 marque un ralentissement tout en restant au niveau de l'inflation. Une contrainte directe sur les marges de manœuvre de structures dont les financements publics s'amenuisent.

Des dynamiques sectorielles associatives résistent néanmoins : le médico-social soutient les recrutements dans un territoire vieillissant, la santé, le sport et la formation affichent une légère croissance. L'ESS azurée ne s'effondre pas : elle se recompose. Les structures solides absorbent, les plus fragiles disparaissent. Un ajustement dont il faudra en mesurer les effets humains et territoriaux.

L'ESS a fin 2025

- **+0,3 %** Emplois
- **-0,5 %** Etablissements



- **-0,03 %** Emplois
- **-0,6 %** Etablissements

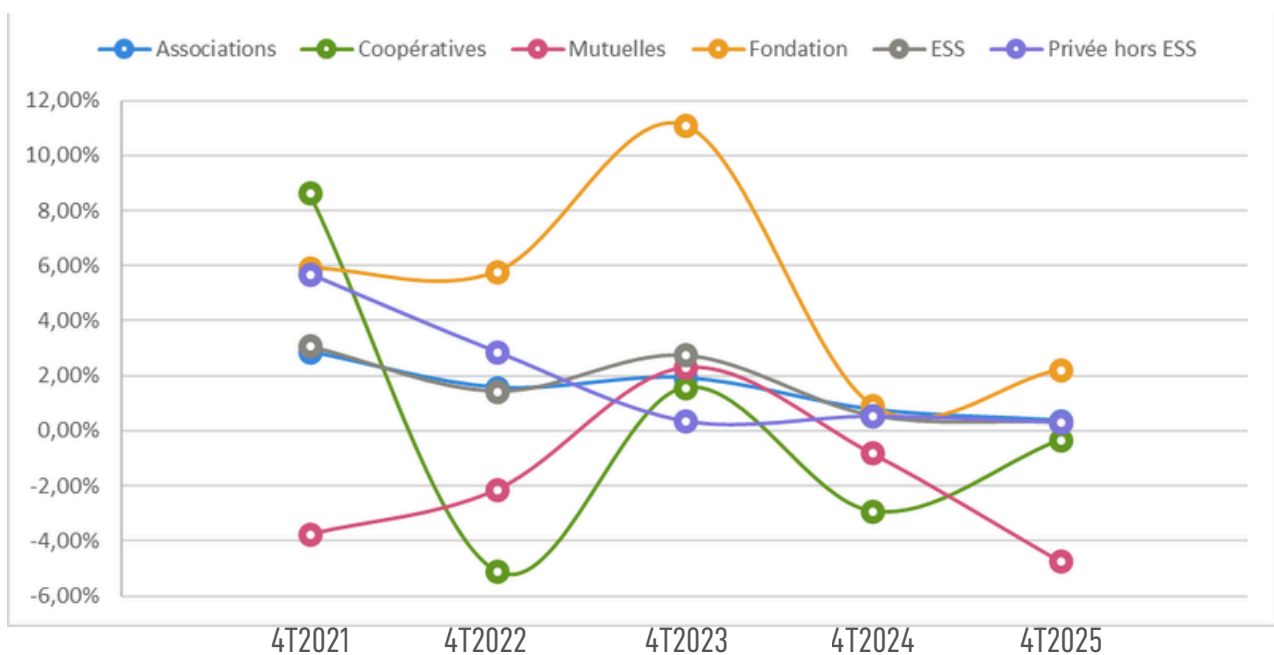


- **-0,5 %** Emplois
- **-0,2 %** Etablissements

Source : Observatoire régional ESS - CRESS SUD PACA, d'après Acoss-Iussaf 4724-2725

Dans les Alpes Maritimes, l'emploi ESS reste dynamique dans un marché du travail en décélération

Conjoncture de l'emploi ESS :



Sur la période 2020–2025, l'emploi dans l'ESS des Alpes-Maritimes affiche une croissance continue et régulière en enregistrant des taux de croissance positifs chaque année, avec une inflexion notable : après un rebond vigoureux en 2021 (+3,09%), la dynamique se modère progressivement pour atteindre une légère croissance en 2025 (+0,32%).

Le secteur privé hors ESS présente un profil inverse : très dynamique en 2021 (+5,69%), il ralentit fortement dès 2022-2023 (+0,36%) avant de se stabiliser à des niveaux proches de l'ESS en fin de période (+0,31% vs +0,32%). Les deux secteurs convergent donc nettement en 2024-2025, autour d'une quasi-stagnation de l'emploi.

L'année 2023 se distingue comme une rupture positive pour l'ESS (+2,76%), alors que le secteur privé hors ESS plafonnait à +0,36% — une divergence favorable à l'ESS particulièrement marquée. À l'inverse, 2021 avait été l'année du secteur privé hors ESS, dont le rebond post-Covid (+5,69%) dépassait largement celui de l'ESS (+3,09%).

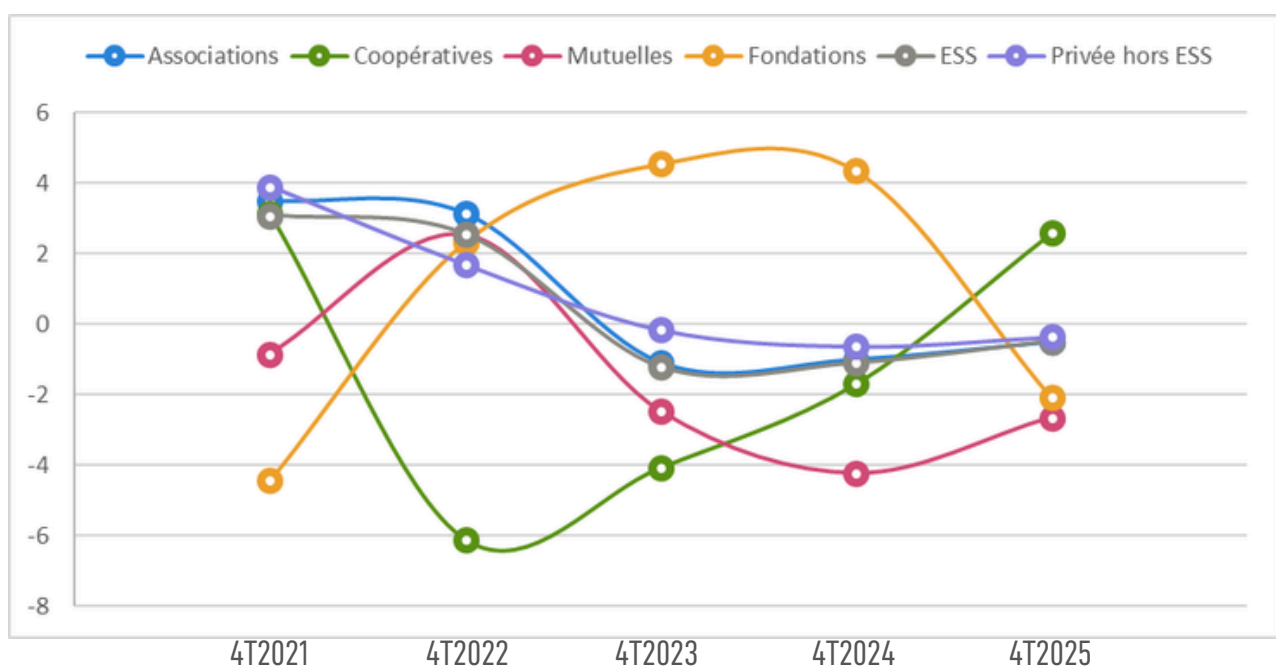
La dynamique ESS en 2025 reste positive mais fragile. Le maintien d'une croissance

légèrement positive dans un contexte de pression budgétaire sur les financeurs publics mérite attention : une stabilisation prolongée pourrait masquer des tensions internes sur certains segments (notamment associatif).

L'emploi ESS du 06 fait preuve de résilience : contrairement au secteur privé hors ESS, elle n'a enregistré aucune année de recul global sur la période, même si certaines composantes (Mutuelles, Coopératives) ont traversé des phases de contraction.

Établissements ESS : le repli ralentit, une accalmie à confirmer

Évolutions des établissements employeurs :



La période se découpe nettement en deux temps. Entre 2020 et 2022, le secteur de l'ESS affiche une dynamique de croissance soutenue, avec des taux de +3,09 % puis +2,55 %, portés essentiellement par les Associations qui concentrent l'essentiel du tissu d'établissements. Sur cette même période, le secteur privé hors ESS progresse également, mais de manière plus hétérogène : fort rebond en 2021 (+3,90 %) puis ralentissement marqué dès 2022 (+1,69 %).

Les employeurs de l'ESS dans les Alpes-Maritimes poursuivent leur recul pour la troisième année consécutive, néanmoins à un rythme plus modéré qu'en 2023-2024, ce qui pourrait signaler une légère stabilisation, sans qu'on puisse encore conclure à un retournement.

À partir de 2023, la dynamique s'inverse pour les deux secteurs, qui entrent tous deux en territoire négatif. L'ESS recule de -1,22 % en 2023, de -1,10 % en 2024, et de -0,49 % en 2025. Le secteur privé hors ESS affiche des baisses plus modérées (-0,16 %, -0,63 %, -0,36 %). La divergence entre les deux secteurs se creuse légèrement en fin de période : l'ESS recule plus fortement que le secteur privé hors ESS.

Entre recomposition et fragilités : l'ESS azuréenne dans une ère d'ajustement structurel

Les Fondations confirment leur dynamisme statutaire
tandis que Associations et Mutuelles marquent le pas

Associations

(4T2024 - 4T2025)

+0,38 %

Taux **emplois** fin de période

(4T2024 - 4T2025)

-0,51 %

Taux **établissements** fin de période

Le socle d'emplois associatifs azuréens résiste, mais la contraction du nombre de structures signal un tissu qui se recompose.

Coopératives

-0,31 %

Taux **emplois** fin de période

+2,59 %

Taux **établissements** fin de période

Le rebond des structures mais pas des emplois peut refléter l'essor de coopératives à petite échelle ou des reprises d'activité sous forme coopérative avec des équipes restreintes

Mutuelles

-4,73 %

Taux **emplois** fin de période

-2,65 %

Taux **établissements** fin de période

La compression est la plus sévère de toutes les composantes de l'ESS des Alpes-Maritimes, le secteur mutualiste poursuit sa recomposition sous pression concurrentielle et technologique.

Fondation

+2,22 %

Taux **emplois** fin de période

-2,08 %

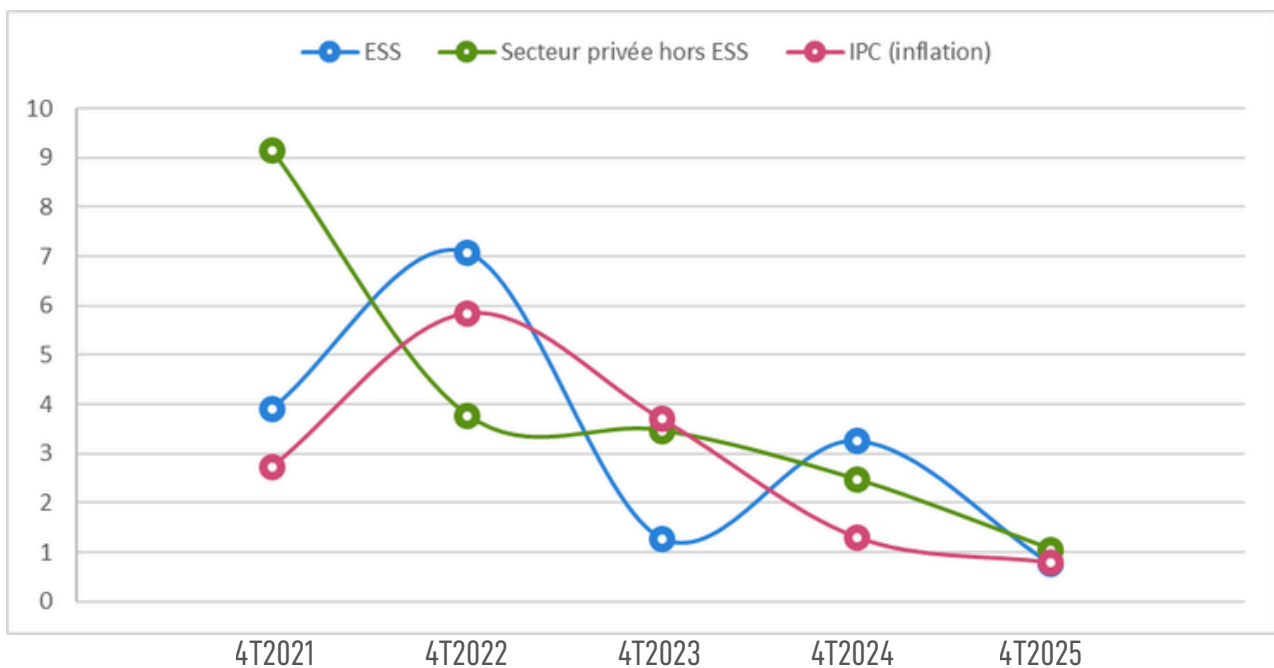
Taux **établissements** fin de période

Les fondations azuréennes, portées par la philanthropie de groupes et le mécénat d'entreprise, entrent dans une phase de maturité où elles densifient leurs équipes au sein d'un nombre de structures en contraction.

En 2024-2025, l'ESS azuréenne se recompose : les associations rationalisent leurs structures tout en préservant l'emploi, les fondations consolident et recrutent, les coopératives multiplient les structures sans créer d'emplois, et les mutuelles restent en tension. L'ESS entre probablement dans une ère de sélection où les structures les plus solides absorbent et les plus fragiles disparaissent.

Salaires ESS dans les Alpes-Maritimes : une période de turbulences

Évolutions des salaires moyens par tête :



Sur la période 2020–2025, les salaires dans les Alpes-Maritimes ont progressé dans les deux secteurs, mais selon des rythmes très différents, et aucun des deux n'a systématiquement préservé le pouvoir d'achat de ses salariés face à l'inflation.

Dans l'ESS, la trajectoire salariale est marquée par une forte irrégularité. Modérée en 2020–2021 (+3,9 %, au-dessus de l'IPC à +2,75 %), la hausse atteint un pic remarquable en 2021–2022 (+7,1 %), nettement supérieur à l'inflation (+5,85 %), traduisant probablement l'effet de revalorisations conventionnelles importantes (Ségur de la santé, accords de branche).

Mais l'année 2022-2023 marque un décrochage net : avec seulement +1,3 % face à une inflation à +3,71 %, les salariés de l'ESS ont subi une perte de pouvoir d'achat significative. S'ensuit un rebond en 2023-2024 (+3,3 %, bien au-dessus de l'IPC à +1,32 %), avant un nouveau ralentissement en 2024-2025 (+0,77 %) de même niveau que l'inflation.

Dans le secteur privé hors ESS, la progression est plus régulière en apparence, mais tout aussi heurtée au regard de l'inflation. L'année 2020-2021 se distingue par un bond exceptionnel (+9,1 %, très supérieur à l'IPC à +2,75 %), vraisemblablement lié à des effets de rattrapage post-crise sanitaire. Mais en 2021-2022, le secteur privé hors ESS se retrouve nettement sous l'inflation : +3,8 % face à +5,85 %, entraînant une perte de pouvoir d'achat pour

ses salariés. En 2022-2023, la situation reste légèrement défavorable (+3,5 % contre +3,71 %). Ce n'est qu'à partir de 2023-2024 que le secteur repasse au-dessus de l'IPC : +2,5 % contre +1,32 %, puis +1,1 % contre +0,80 % en 2024-2025.

En 2024-2025, l'ESS enregistre sa plus faible progression, conforme à l'inflation et en dessous du secteur privé hors ESS. Ce ralentissement interroge sur les marges de manœuvre des structures associatives et coopératives face à la contraction des financements publics.

Dynamique d'emploi

Dynamiques d'emploi dans les principaux secteurs associatifs

Soldes net et évolution de l'emploi dans les associations en glissement annuel entre le 4ème trimestre 2024 et le 4ème trimestre 2025 (secteurs définis à partir de la NAF de l'insee, secteurs non présents pour cause de secret statistique).

Sport
+14 emplois

+1,0%

La progression de l'emploi (+0,8 %) dans les services à domicile pour personnes âgées et handicapées (SAAD, SSIAD, SAMSAH...) contraste avec la tendance nationale de l'aide à domicile en ESS, qui affiche globalement -0,8 % sur l'année. Elle témoigne d'une résistance partielle, portée par l'accompagnement des personnes handicapées (en croissance), tandis que le segment aide aux personnes âgées reste sous pression du fait des difficultés de recrutement et des tensions tarifaires imposées par les Conseils départementaux.

Santé
+25 emplois

+0,5%

Le maillage territorial des centres de santé associatifs continue de se renforcer, porté par les besoins d'une population vieillissante et le recours croissant aux soins de proximité.

Enseignement
+10 emplois

+0,3%

Les structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) qui emploient des publics éloignés de l'emploi. La progression contenue (+1,4 %) signale une stabilité relative de ce segment à l'échelle régionale, soutenue par les politiques publiques d'activation et les financements de l'État au titre du Plan d'investissement dans les compétences.

Culture -25 emplois

-5,7%

La baisse de 3,0 % de l'emploi dans les associations culturelles s'inscrit dans une tendance sectorielle très dégradée, le secteur subissant la réduction des subventions publiques (État et collectivités), la fin des dispositifs d'aide post-Covid et les difficultés structurelles de modèle économique des petites compagnies associatives.

Hébergement médico-social +85 emplois

+2,2%

La demande croissante en accompagnement des personnes âgées et handicapées — territoire à forte proportion de seniors — soutient les recrutements dans les EHPAD et SSIAD associatifs du département.

Loisirs -19 emplois

-9,0%

La perte de 158 emplois (-1,9 %) dans l'enseignement privés à but non lucratif et les organismes de formation associatifs confirme la tendance nationale : la réforme de la taxe d'apprentissage — dont l'exonération était historiquement accordée aux associations — constitue un choc fiscal estimé à 379 millions d'euros pour l'ESS, contribuant directement aux suppressions de postes dans les centres de formation associatifs.

Divers (non-classés) -4 emplois

-0,6%

L'accueil de la petite enfance (crèches associatives, haltes-garderies), la médiation sociale, les centres sociaux, l'aide à l'accès aux droits, l'accompagnement des publics en exclusion perdent 126 emplois (-0,6 %). L'incertitude des financements publics et la réduction des emplois aidés fragilisent l'emploi dans ce secteur.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les données analysées sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf (partenariat avec ESS France) qui centralise les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs du secteur privé relevant du régime général : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui s'y substitue progressivement depuis mars 2015.

L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail.

Les données sur les évolutions et les soldes nets d'emplois sont calculées en glissement annuel entre deux trimestres.

Une part (environ 8 %) des effectifs salariés de l'ESS relève du régime agricole dont le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la Mutualité sociale agricole (MSA), ils sont exclus de cette analyse.

Note de conjoncture réalisée par :



Avec les données de :



Et le soutien de :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

